



## COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 17 décembre 2015, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 8 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

### ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER  
Monsieur Arnaud MABIRE  
Madame Claudine COUVRAT  
Madame Viviane HUYGHE  
Madame Renée Paule SERVEAUX  
Monsieur Régis PETIT  
Monsieur Jean-Pierre COLLAS  
Madame Maryvonne DIVETOT  
Madame Anne HEURTAUX  
Madame Michèle LE ROUX  
Monsieur Sébastien GEORGES  
Monsieur Patrick LECLERC

### ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Laurent ROUSSEL  
Madame Nicole CAMILLERI (Pouvoir à Claudine COUVRAT)

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents ou représentés : 12  
Nombre de membres votants : 13

≈oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 19 novembre 2015 est adopté à l'unanimité.

## TRAVAUX

- Un devis au GEA sera demandé pour la réfection d'une entrée allée fleurie, sachant qu'une personne est handicapée moteur,
- Travaux sur la commune – Plantation en cours,
- EAD – Agrandissement de l'atelier communal. Monsieur le Maire va prendre contact avec EAD, car le montant proposé est trop élevé et la proposition ne correspond pas à la demande.

## DELIBERATIONS

### **DB2015.055 - Dérogation administrative à la règle du repos dominical des salariés**

Vu la loi n°2015.990 du 6 août 2015 pour la croissance et l'égalité des chances économiques, dite « Loi Macron », sans remettre en cause le principe du repos dominical des salariés, favorise l'ouverture le dimanche des établissements se livrant à un commerce de détail, notamment en permettant aux maires d'autoriser l'emploi de salariés pendant un nombre plus important de dimanches au cours de l'année.

Pour l'année 2015, le maire peut déroger à la règle du repos dominical dans la limite de 9 dimanches (contre 5 auparavant).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, le nombre de dimanches travaillés pourra atteindre 12 par an.

Le maire doit désormais consulter le conseil municipal, lequel est donc appelé à émettre un avis consultatif sur l'octroi de la dérogation pour les dimanches désignés.

La loi précitée a également introduit l'obligation, pour le maire, de consulter l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunal à fiscalité propre dont la commune est membre, en l'occurrence le Grand Evreux Agglomération, lorsque le nombre de dimanches susceptibles de faire l'objet d'une dérogation excède cinq.

Le maire doit se conformer à l'avis émis par le Grand Evreux Agglomération.

Vu l'accord de principe du 8 décembre 2015 à l'ouverture de 12 dimanches par an du Grand Evreux Agglomération,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la dérogation pour les dimanches suivants :

- |                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| - 10 janvier 2016 | - 28 août 2016      |
| - 17 janvier 2016 | - 4 septembre 2016  |
| - 13 mars 2016    | - 18 septembre 2016 |
| - 10 avril 2016   | - 16 octobre 2016   |
| - 12 juin 2016    | - 11 décembre 2016  |
| - 26 juin 2016    | - 18 décembre 2016  |

### **DB2015.056 - Récompense Nuit des Etoiles 2015**

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de remettre un bon d'achat de 20 euros au lauréat du Quizz, de la Librairie Gibert Joseph – Place Clémenceau à Evreux

### **DB2015.057 - Objet : Remplacement Secrétaire accueil**

Par courrier du 26 novembre 2015, Emeline GAUDINEAU, Adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe, secrétaire d'accueil demande à bénéficier une disponibilité pour convenance personnelle suite à son admission au concours de sous-officier du Corps de Soutien Technique et Administratif de la Gendarmerie Nationale pour une durée de 6 mois.

Monsieur VIVIER prendra un arrêté plaçant en disponibilité pour convenance personnelle Madame Emeline GAUDINEAU, adjoint administratif à compter du 1<sup>er</sup> février 2016.

Le Conseil Municipal réuni le 17 décembre 2015 a émis un avis favorable pour le remplacement de Madame Emeline GAUDINEAU à compter du 18 janvier 2016.

Contrat : Contrat à Durée Déterminée de 6 mois renouvelable 1 fois.

Les élus, après un long débat, décident de fermer la mairie au public le jeudi et précisent que, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles et à venir au niveau des collectivités territoriales, de porter la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire d'accueil à 17 h.

- Une déclaration de poste vacant sera faite sur le site du centre de gestion de l'Eure,
- L'avis sera demandé au Comité Technique du Centre de Gestion.
- L'offre d'emploi Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> classe en qualité de secrétaire d'accueil sera diffusée sur CAP emploi site du Centre de Gestion et Pôle emploi.

Cette délibération est adoptée par 10 votes pour et 3 votes contre.

**DM9 - 2015.058 GDS Chauffage Salle des fêtes arrosage terrain de foot**

61522	Charges à caractère générale	:	- 2 121,00 €
020	Dépenses imprévues investissement	:	- 2 121,00 €
023	Virement de la section investissement	:	2 121,00 €
2135-17	Immobilisations corporelles	:	2 121,00 €
021	Virement de la fonction de fonctionnement	:	2 121 ,00 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**DM10 - 2015.059 GDS Chauffage salle des fêtes**

61522	Charges à caractère générale	:	- 212,00 €
020	Dépenses imprévues investissement	:	- 212,00 €
023	Virement de la section investissement	:	212,00 €
2135-17	Immobilisations corporelles	:	212,00 €
021	Virement de la fonction de fonctionnement	:	212 ,00 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**DM11 - 2015.060 Amortissement 2015 RPAM**

023	Virement de la section investissement	:	- 261,00 €
6811	Opération d'ordre en section	:	261,00 €
021	Virement de la fonction de fonctionnement	:	- 261,00 €
28041482	Opération d'ordre en section	:	261,00 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

<b>COMPTE-RENDU ET REUNIONS</b>
---------------------------------

\* GEA – Contrat d'agglomération 2014-2020 a été signé le 17 novembre 2015 par le Grand Evreux Agglomération avec la Région de Haute Normandie et de Conseil Départemental de l'Eure. Une enveloppe de 940 00 euros peut être mobilisée pour les communes du GEA pour financer des travaux de réhabilitation énergétique de leur patrimoine public,

\* GEA – Commission voirie - Relevé de décisions du 26 novembre 2015,

\* GEA – Fusion des Communautés de communes – Réunion élus municipaux du GEA le 23 novembre 2015,

\* CG27 Compte rendu de la réunion du 6 Novembre 2015 concernant la desserte du futur Centre Leclerc,

\* GEA - Compte rendu 3<sup>ème</sup> commission Equilibre territorial et social de l’habitat, Politique de la ville, Cohésion social et insertion du 12 novembre 2015,

\* Réunion comité de pilotage de PST Cap Nord Est le 24 novembre 2015,

\* GEA Extrait du Compte rendu Bureau Communautaire du 17 novembre 2015,

\* GEA Relevé de décision 2<sup>ème</sup> commission, Aménagement du territoire du 19 novembre 2015,

## COURRIER DU MAIRE

\* Mutualisation du tapis multisports, il est mis à disposition du Karaté Club de Normanville et de l’association Krav Maga, nouvelle association depuis décembre 2015,

\* Trésorerie - Départ du Trésorier Municipal, Monsieur RICA au 31 mars 2016.

## QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

Gagnants 2015 concours photos - Thème 2015 : « Normanville vue par les Normanvillais »  
1<sup>er</sup> prix : Chèque Cadeau (Cadoc) du 80 euros – 2<sup>ème</sup> prix : chèque Cadeau (Cadoc) de 50 euros  
(Délibération du 25 septembre 2014 – DB2014.047)

### Prix bibliothèque

1<sup>er</sup> prix : Daniel GALLIE

2<sup>ème</sup> prix : Françoise CHAMPION

### Prix Conseil Municipal

1<sup>er</sup> prix : Kissline PIEDNOEL

2<sup>ème</sup> prix : Charles PALLIERE